

Trente journées  
qui ont fait la France

25 DÉCEMBRE 800

# Le Couronnement impérial de Charlemagne

*par Robert Folz*

*nrf*

GALLIMARD







TRENTE JOURNÉES  
QUI ONT FAIT LA FRANCE



ROBERT FOLZ

Le couronnement  
impérial  
de Charlemagne

25 DÉCEMBRE 800

*nrf*

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1964.

## AVERTISSEMENT AU LECTEUR

*Ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous livrons ces pages au public. D'abord en raison de la complexité du sujet. Ce fait en apparence si clair, ce fait que chacun de nous apprend dès son enfance, Charlemagne recevant, tel un beau cadeau, le jour de Noël, la couronne impériale, est en réalité l'un des moins connus et des plus complexes de l'histoire de l'Occident. Si nous savons à peu près ce qui s'est passé à Rome le 23 et le 25 décembre 800, la préparation du couronnement de Charlemagne, son interprétation aussi, continuent à poser des questions difficiles à résoudre. Aussi celui qui raconte cette histoire marquée de tant d'incertitudes devra être attentif à tous les détails, souvent bien menus, susceptibles de nous livrer quelque chose de la pensée des meneurs du jeu, poser des hypothèses qui peuvent être étayées avec quelque vraisemblance, se méfier de la solution qui apparemment explique tout et s'avère finalement être une simple vue de l'esprit. Et surtout ne jamais perdre de vue le fond du problème : comment il a pu se faire que le roi des Francs soit promu à une dignité éteinte depuis plus de trois siècles et paraisse ainsi successeur des anciens Césars.*

*Les hésitations redoublent lorsqu'on sait que ce volume doit prendre place dans une collection qui se propose d'attirer l'attention du public sur un certain nombre de journées décisives pour l'histoire de France. En toute honnêteté intellectuelle, il faut citer ici le jugement porté non seulement sur le couronnement de Charlemagne mais sur toute la période carolingienne par le maître des études médiévales françaises que fut Ferdinand Lot :*

« Charlemagne cesse de nous appartenir en entier... la future France n'est qu'une partie de ses États et, en dépit de la légende, ce n'est pas elle qui retient le plus son attention. Sans l'importance d'ordre général qui s'attache aux soixante-dix ans qui s'écoulent de 771 à 840, nous serions en droit de n'en pas traiter... l'événement du 25 décembre, s'il eût produit ses conséquences durables, aurait eu pour résultat qu'il n'y aurait pas eu d'histoire de France. » (Naissance de la France, p. 339.) Il ne nous appartient pas de discuter cette opinion. Nous dirons simplement qu'elle nous paraît excessive. Certes Charlemagne n'appartient pas à la France seule. Mais existait-elle au VIII<sup>e</sup> siècle? Nous n'en sommes pas sûr et pensons qu'elle est née en 843 de la décomposition de l'Empire carolingien. Mais il est certain aussi que la période franque et spécifiquement la phase carolingienne de celle-ci élaborera les matériaux avec lesquels se fera la France. Quand notre pays aura pris conscience de lui-même, il reconnaîtra en Charlemagne le principal fondateur de sa grandeur et de son indépendance, le créateur aussi de la place qu'il tenait en Occident au point de vue intellectuel.

Nous avons donc essayé, après bien d'autres, de raconter ce que fut le couronnement de Charlemagne. La matière a été répartie en trois livres. Le premier a pour objet de mettre le lecteur en présence de l'État franc. Le second analyse le couronnement impérial en progressant sur des itinéraires convergents qui nous rapprochent du sujet, sans que celui-ci puisse néanmoins être saisi dans sa totalité. Des zones obscures demeureront comme sur les cartes où le trait continu des routes s'achève assez brusquement en pointillé. On espère qu'on verra au moins comment l'Empire se fit et comment les contemporains essayèrent de le comprendre. Quant au dernier livre, il nous fera assister tout à la fois à la désagrégation de l'Empire dans les faits et à sa survie dans l'esprit des hommes pour lesquels « Charles li reis » est demeuré « nostre emperere magne » et est devenu le patron de notre royauté qu'il couvrit de son ombre. Croyance tellement enracinée que Jeanne d'Arc put affirmer qu'avec saint Louis, saint Charlemagne intercédait auprès de Dieu pour son successeur Charles VII.

LIVRE PREMIER

*Préliminaires*



## CHAPITRE PREMIER

### *De Clovis à l'avènement des Carolingiens : La Gaule franque au début du VIII<sup>e</sup> siècle.*

Trois siècles environ se sont écoulés entre le baptême de Clovis et le couronnement impérial de Charlemagne. Quels traits a pris, au cours de cette longue période, le pays qui deviendra la France? Essayons de les ramasser en un tableau d'ensemble en nous plaçant au moment où les Mérovingiens seront supplantés par le lignage auquel appartenait Charlemagne.

La civilisation de la Gaule franque est essentiellement rurale. Elle a pour cadre des campagnes dont les aspects divers, remontant à un passé lointain, peuvent être rattachés à quelques types qui demeurent encore parfaitement visibles aujourd'hui. Dans le centre du Bassin Parisien, dans l'Est, en Lorraine, en Alsace, en Bourgogne et en Franche-Comté septentrionales prédominent les champs ouverts et allongés, avec des villages groupés, assez peu nombreux, de forme variable. Sur les terroirs répartis en général en quartiers alternent régulièrement les cultures; originaire peut-être, ainsi que le conjecturait Marc Bloch, « des plaines lumineuses d'Europe moyenne où on le trouve attesté pour la première fois », l'assolement triennal commençait alors la lente conquête de ces campagnes. Les documents du IX<sup>e</sup> siècle nous le montrent implanté dans certains terroirs de la région parisienne où l'on voit une sole réservée au blé d'hiver, une autre à celui de printemps, la troisième demeurant en jachère et servant de terrain de pâture;

le travail des champs se fait en général en commun et selon des règles très précises. Il demeure que nous n'en sommes qu'au début de l'installation du triennal; l'assolement biennal est beaucoup plus représenté au moment où nous nous plaçons. Dans la France atlantique, le paysage agraire était tout à fait différent; c'est le bocage avec des champs clos de talus de terre ou de haies d'arbres alignés sur leurs lisières, des parcelles irrégulières soumises au rythme de l'assolement biennal, un habitat dispersé en général en hameaux et une vie communautaire beaucoup plus distendue que dans la zone précédente. Les deux types fondamentaux de paysages agraires se prolongent dans le Midi, « mais s'y transforment et s'y dégradent en nuances infinies ».

Quelle que soit la région où l'on se trouve, de vastes zones de forêts et de friches séparent les espaces cultivés. La terre est entre les mains soit de petits propriétaires dont les exploitations ou manses correspondent probablement aux lots de terre qui lors d'une très ancienne prise de possession du sol avaient été attribués à chaque famille, soit de seigneurs fonciers, détenteurs de domaines ou *villae*. Celles-ci sont d'origine diverse; les unes sont d'anciennes *villae* gallo-romaines qui ont persisté dans leur consistance territoriale première, ou qui ont été fractionnées en domaines plus petits; les autres sont nées de défrichements locaux; il en est enfin qui se sont formées par incorporation de villages de paysans libres et de leurs terres dans les propriétés des puissants, peut-être par le biais du patronage des villages qu'ils avaient pris l'habitude d'exercer depuis le Bas Empire. Cette absorption qui se poursuivra durant l'époque carolingienne ne fut cependant jamais complète; des terres paysannes libres ou alleux continueront à exister en marge des domaines petits ou grands. L'exploitation de ceux-ci s'est peu à peu uniformisée et les terres qui les constituent sont réparties en deux groupes : d'une part, celles qui sont à la disposition directe du maître; elles forment le manse seigneurial ou *indominicat* et relèvent d'un centre d'exploitation, la *curtis*, ou *casa* seigneuriale; d'autre part, les tenures

qui sont soit des manses incorporés de paysans libres, soit des manses allotis par le maître dans ses terres propres et sur lesquels il a fixé des esclaves et des paysans libres, les colons. Les uns et les autres sont tenanciers héréditaires de leurs tenures et doivent au propriétaire du domaine des prestations diverses, redevances en nature ou en argent, et surtout services de travail, appelés improprement, du reste, corvées, sur les terres seigneuriales, étant donné l'insuffisance de la main-d'œuvre rattachée à ces terres. Telles seraient les grandes lignes du régime des campagnes à l'époque que nous envisageons; il se transformera tout au long de la période carolingienne.

Des horizons de moissons et de vignes, de prés, de forêts et de friches émergent les villes. Toutes sont d'anciennes cités romaines : fort nombreuses et souvent assez proches les unes des autres en Provence, en Narbonnaise et dans la vallée du Rhône où l'implantation romaine et donc urbaine avait été considérable, elles sont plus clairsemées à mesure que l'on se déplace vers le nord. Toutes sont de petites villes, closes de murailles, hérissées de tours; au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle, dans a perspective des invasions barbares, elles s'étaient hâtivement fortifiées, sans d'ailleurs entourer de murs toute la surface qu'elles occupaient aux temps heureux du Haut Empire; seule une partie de la ville devint ville forte et c'est là que reflua la vie. Sur des surfaces peu étendues — 20 à 30 ha à Reims, une trentaine à Bordeaux et à Marseille, 11 à Dijon, 8 à 9 à Paris, 6 à Auxerre (les 265 ha de Trèves sont une exception à la règle et ne s'expliquent que par le rôle de capitale de la Préfecture des Gaules que la ville joua au IV<sup>e</sup> siècle) — vit une population peu nombreuse : 10 000 habitants à Marseille, 6 000 peut-être à Reims, 900 à Châlons. Quel contraste avec les quelques centaines de mille hommes habitant Constantinople ou Alexandrie! La densité n'en est pas moins très forte, car les villes closes sont pleines d'églises, et certaines parties du sol ne sont pas construites : quelques textes nous permettent d'entrevoir des maisons serrées les unes contre les autres, parfois à deux ou trois étages le long des rues qui demeurent

parfois, mais pas toujours, dallées. Depuis le VI<sup>e</sup> siècle cependant s'esquisse une lente transformation. Elle doit être mise en rapport avec le rôle toujours croissant de l'Église représentée dans la cité par l'évêque. Dès l'époque mérovingienne, il est la plus haute autorité morale de la ville dont il deviendra par la suite souvent le chef politique. Or les évêques mérovingiens furent de grands bâtisseurs : on les voit fonder à proximité immédiate de leur ville des sanctuaires qui sont souvent des abbayes. Ces établissements devinrent assez rapidement des centres de nouveaux quartiers, ouvrant des hospices pour les voyageurs et les pèlerins, attirant des hommes qui cultiveront leurs terres. Aussi en Gaule du Nord, du centre et de l'Ouest, mais pas dans le Midi — le contraste est ici saisissant, — les villes prennent l'aspect de nébuleuses : le noyau urbain apparaît entouré de nouveaux centres de peuplement qui au IX<sup>e</sup> siècle surtout seront à leur tour ceints de murs et deviendront ainsi des bourgs : Saint-Germain-des-Prés, à côté de Paris, Saint-Médard de Soissons, Saint-Remi de Reims et beaucoup d'autres.

Cet aspect étriqué des villes est à la mesure de la vie ralentie dont elles vivaient alors. Dans certaines d'entre elles des ateliers artisanaux continuaient à fabriquer de la poterie, de l'orfèvrerie cloisonnée, de la verrerie dont les produits étaient vendus au dehors. Toutes les villes étaient animées par des marchés ; certains textes font aussi connaître des marchands, tels ceux de Verdun. Mais il est certain que les villes de Gaule souffrent de l'atonie économique qui marque profondément l'ensemble de l'Occident depuis le III<sup>e</sup> siècle environ. Ne nous laissons pas tromper ici par les apparences. Comme au temps où elle fut romaine, la Gaule a continué à vivre depuis la fin du V<sup>e</sup> siècle sous le régime de l'étalon-or. Mais le métal jaune n'a cessé de se raréfier : on le thésaurise ; à partir du milieu du VII<sup>e</sup> siècle, il n'est plus frappé. La monnaie qui le remplace est l'argent sous forme du denier ou d'une pièce d'origine anglo-saxonne, la *sceatta*, premier indice de l'importance que prennent les échanges en direction du nord. Le commerce qui se faisait par la Méditerranée entre l'Occident et l'Orient

continuait : soieries, épices, ivoires débarquaient dans les ports de Provence, à destination d'une clientèle riche; l'alimentation et l'éclairage utilisaient l'huile d'olive et l'on a écrit en Gaule sur du papyrus égyptien jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais ce commerce était déficitaire et devait être soldé en or; son volume ne cessait de s'amenuiser; en aucun cas il ne saurait passer pour un grand commerce. Les intermédiaires principaux étaient des étrangers, Syriens et Juifs surtout, ces derniers particulièrement actifs dans les villes du Midi, Marseille, Arles et Narbonne. A côté de ce commerce traditionnel, un autre prenait depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle un essor considérable; celui des Frisons qui depuis l'entrepôt ou *wik* de Duurstede sur le Lek rayonnait vers les pays anglo-saxons et scandinaves. Colporteurs de pacotille diverse et surtout de tissus, les *pallia frisonica*, sayons courts et rayés, fabriqués probablement dans les ateliers domaniaux de Gaule du Nord et d'Angleterre, transportant avec eux des *sceattas*, ils remontaient nos rivières et atteignaient l'Ille et la Vilaine, le Cher, Bordeaux et même Cimiez près de Nice, animaient Rouen, Quentovic (près d'Étaples) et les villes rhénanes : par eux, lentement, la Gaule se trouvait attirée dans la zone du commerce septentrional.

Telle était la situation lorsque se produisit un fait lourd de conséquences : l'installation de l'Islam sur les bords de la Méditerranée occidentale. Maîtres de l'Afrique du Nord depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle — Carthage était tombée en 698 — les Arabes conquièrent rapidement l'Espagne wisigothique en 711 : pour de longs siècles, le croissant musulman allait enserrer la Méditerranée depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au Moyen-Orient. Dans un livre paru en 1937, qui a profondément marqué les études historiques et qui porte le titre suggestif de *Mahomet et Charlemagne*, le grand historien belge Henri Pirenne avait situé à ce moment-là, c'est-à-dire vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, la fin de la civilisation antique comme suite à la rupture entre l'Occident et l'Orient. Il montrait deux mondes hostiles se dressant l'un contre l'autre sur les bords de la

mer; rejetée dans l'isolement par l'impossibilité où se trouvait l'Empire byzantin de maintenir ses communications avec elle, la Méditerranée occidentale perdait toute activité; ses ports s'étiolaient; le commerce d'antan se réduit à un commerce insignifiant; le contact de ces ports avec le continent se perd lui aussi; la monnaie d'or se raréfie; la vie urbaine se paralyse et le centre de gravité de la civilisation occidentale se déplace du Sud vers le Nord. Un monde nouveau serait ainsi né que Charlemagne aurait organisé : en fondant l'Empire, il aurait consommé la rupture entre l'Occident et l'Orient. Et cet Empire, à l'exception de ses rivages septentrionaux et méridionaux, serait un Empire terrien, vivant en économie fermée. Dans ce sens Mahomet aurait préparé Charlemagne.

Qu'en penser? Ne pouvant introduire le lecteur dans la controverse qu'a suscitée ce maître livre, bornons-nous à dire ici qu'Henri Pirenne a sans doute trop forcé la note. Nous avons observé plus haut que les rapports entre l'Ouest et l'Est déclinaient depuis le III<sup>e</sup> siècle et que l'Occident basculait lentement vers le Nord. Impossible donc de parler d'un renversement brusque de la situation à la suite de l'arrivée des Arabes. Il ne paraît point d'autre part que le commerce méditerranéen ait cessé. Qu'il ait été gêné par la piraterie, par le blocus économique aussi des pays de l'Orient musulman exercé par la flotte byzantine : aucun doute là-dessus; à partir de 716 on n'a plus de nouvelles sur l'importation en Gaule de produits orientaux par les ports de Provence et il semble bien que ceux-ci passent à ce moment-là par une période de décadence. Mais le commerce Ouest-Est se poursuit cependant : ce sont ses voies qui changèrent. Soieries et épices parviendront désormais en Occident par l'Italie où elles arrivent du grand marché de Constantinople, ou par l'Espagne musulmane qui les reçoit par mer ou par la route terrestre longeant le littoral africain. L'avance musulmane en Septimanie (Roussillon et bas Languedoc), le mouvement inverse qui portera à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle les Francs au-delà des Pyrénées ont eu certainement des répercussions économiques. Dès 775 d'autre part,

on entend parler de marchands de l'abbaye de Saint-Denis qui se rendent en Italie. On ne saurait oublier enfin qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle l'essor du monde musulman requit un accroissement constant de la main-d'œuvre, d'où un gros besoin d'esclaves. La traite devint dès lors une des activités les plus prospères de certains marchands francs, des colonies juives aussi des villes de la vallée du Rhône, de Provence et de Languedoc par où passaient les convois d'esclaves originaires des pays anglo-saxons et de la Slavie et qui transitaient souvent par Verdun. Loin donc d'être responsable d'une rupture dans les activités méditerranéennes, l'Islam aurait plutôt suscité, mais à longue échéance, une reprise du trafic. Il est sûr aussi que le commerce septentrional continua à se développer par l'intermédiaire des Frisons, puis des Vikings scandinaves. Il n'en demeure pas moins que ce sont surtout des zones marginales de la Gaule franque qui bénéficièrent de ces échanges à longue distance. Les assises de son économie demeurent rurales; l'intérieur du pays apparaît comme un grand corps formé de multiples cellules irriguées par des échanges locaux et inter-régionaux.

De 500 à 800 la Gaule est devenue la France. Cette assertion que nous empruntons à Ferdinand Lot doit cependant être nuancée. Peut-être vaudrait-il mieux dire que la Gaule romaine est devenue le royaume des Francs. Mais ce dernier a très rapidement débordé hors des frontières de la *Gallia* et son évolution intérieure l'a entraîné dans une désagrégation toujours croissante. Les premiers Carolingiens arrêtaient, de justesse, sa décomposition.

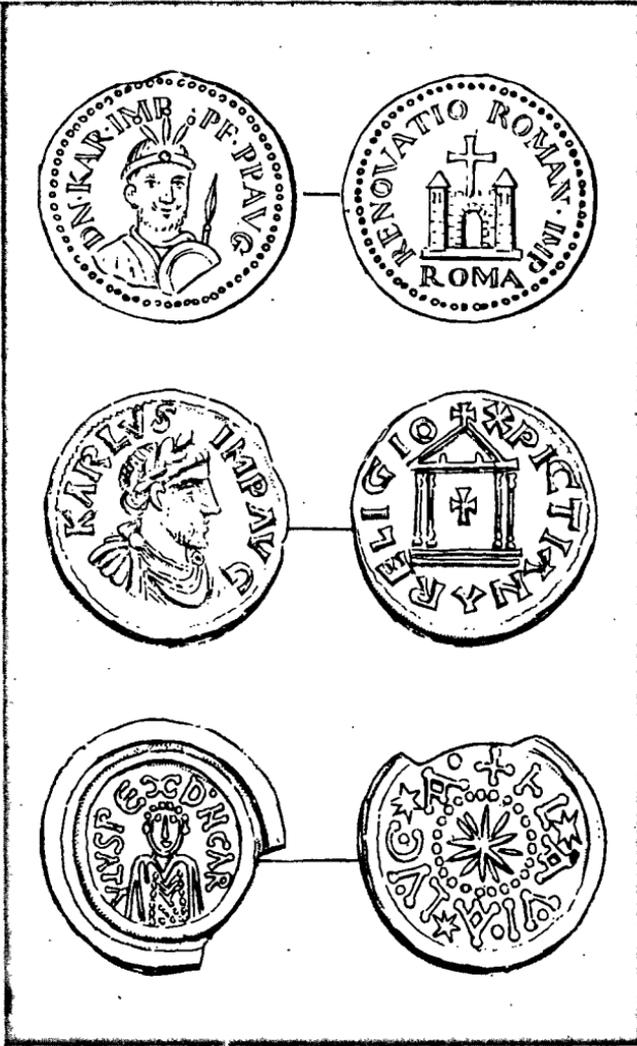
Rappelons tout d'abord qu'à la mort de Clovis le royaume des Francs ne couvrait pas encore toute la Gaule. A l'ensemble des terres entre la Loire et le Rhin était venue s'ajouter l'Aquitaine après la bataille de Vouillé (507). Mais il semble bien qu'elle ne soit pas tombée d'un coup et entièrement entre

les mains des Francs : ce n'est que vers 520 que ces derniers atteignirent les Pyrénées; la Septimanie continua d'appartenir aux Wisigoths d'Espagne jusqu'en 720. Dans le Sud-Est, les fils de Clovis conquièrent le royaume de Bourgogne (534); trois ans plus tard, ils profitèrent de la guerre entre Justinien et les Ostrogoths pour enlever à ceux-ci la Provence. Ainsi au début du second tiers du VI<sup>e</sup> siècle, à une enclave étrangère près, entre le bas Rhône et les Pyrénées, le *Regnum Francorum* se confondait avec la Gaule. Mais il avait aussi dépassé le Rhin et gagnait en Germanie. Dans le Sud-Ouest, les Alamans battus par Clovis reconnaissaient la suprématie franque. Au nord du Main, Thierry I<sup>er</sup> et Clotaire I<sup>er</sup> anéantirent le royaume des Thuringiens qui ne fut pas incorporé mais conserva son autonomie sous des ducs tributaires; la vallée du Main deviendra une zone de colonisation franque et prendra le nom de Franconie. Dans le Sud-Est de la Germanie, les Bavarois passèrent eux aussi, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, sous la dépendance des Mérovingiens. Au Nord-Ouest, les Saxons, entre le Rhin et l'Elbe, et les Frisons, le long des côtes de la mer du Nord, entre la basse Weser et les bouches de l'Escaut, furent les seuls peuples germaniques à sauvegarder leur indépendance. Si l'on en fait exception et si l'on ne tient pas compte de l'Italie, on peut considérer le royaume franc vers l'an 600 comme une préfigure de celui de Charlemagne.

Mais, tout en s'étendant, l'État des Mérovingiens ne cessait de se défaire. L'assimilation du *regnum* à un patrimoine, l'inexistence d'un droit d'aînesse, l'antique croyance germanique selon laquelle tous les fils du roi participaient à son propre charisme et se trouvaient donc capables de régner simultanément, toutes ces choses expliquent que depuis Clovis le royaume ait vécu sous le régime du partage et que, dans le siècle qui suivit la mort de son fondateur (511-613), il ne connut l'unification qu'à titre exceptionnel, et d'abord de 558 à 561, pendant les trois dernières années de Clotaire I<sup>er</sup>, le dernier des fils de Clovis. Le partage recommença entre les quatre fils de Clotaire I<sup>er</sup>; plus abominable encore que dans la première



11 b. *Miniature de l'Évangélaire dit du Couronnement. Saint Marc.*



12. Bulle utilisée après la proclamation de l'Empire.

13. Deux monnaies carolingiennes.

14. Charlemagne législateur.